

Le 10/09/2019, à Angoulême,



SE Unsa de La Charente
10 rue de Chicoutimi
16000 ANGOULÊME
0545382844
0635317509
16@se-uns.org

Le Secrétaire Départemental
du SE Unsa de La Charente

à
Madame La Directrice Académique,
Directrice des Services Départementaux
de L'Éducation Nationale de La Charente

Objet : Situation des remplaçant.e.s rattaché.e.s à une école à 4 jours

Madame La Directrice Académique,

Les collègues remplaçant.e.s rattaché.e.s à une école à 4 jours sont réglementairement tenu.e.s aux horaires des écoles à 4 jours et demi et sont en exercice le mercredi matin.
En effet, l'école où ils doivent se rendre, lorsque aucun remplacement n'est prévu, le mercredi matin, est fermée.
Pour autant, dans l'hypothèse où ces collègues n'effectuent pas de remplacement, leurs ORS, puisqu'ils sont dans leur école de rattachement, sont comptabilisées.

C'est pourquoi, cet extrait de mail émanant d'une circonscription nous interpelle :

« Beaucoup d'écoles suivent désormais un EDT à 4 jours, mais les remplaçants rattachés dans ces écoles sont quand même mobilisables les mercredis matins en fonction des besoins. Il leur faut donc rester disponibles (j'appelle en général entre 8h et 9h) au cas où, à domicile. Sans appel de ma part sur ce créneau, ils sont libérés pour la matinée. »

Cette situation d'astreinte n'est pas acceptable, d'autant que les enseignant.e.s ne sont pas averti.e.s convenablement des contraintes avant le mouvement.

Aussi, nous demandons :

- que soit établie une liste de collègues volontaires qui accepteraient d'être appelé.e.s entre 8h et 9h le mercredi matin . Cette heure sera obligatoirement comptabilisée dans les ORS effectuées.
- que les autres collègues disposent d'un calendrier de remplacements effectifs qu'ils devront connaître au moins 3 semaines à l'avance.

Cette problématique ayant déjà été abordée l'an dernier lors de multiples instances, nous envisageons, sans réponse de votre part de porter cette question auprès du tribunal administratif.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique, mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD

